



Déclaration du SNUipp-FSU77

CAPD du 15 juin 2016

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

Les atteintes aux droits des travailleurs dans le cadre du projet de loi travail continuent de mobiliser y compris parmi les enseignants. Même s'ils ne sont actuellement pas attaqués par ce projet, leurs conjoints ou leurs enfants sont souvent concernés. Mais c'est également parce qu'ils n'ont guère d'illusions sur le fait que l'adoption de ce texte entraînerait irrémédiablement une nouvelle attaque qui porterait sur le statut des fonctionnaires.

C'est sans doute également, pour les enseignants de Seine-et-Marne, parce qu'ils font face à une négation directe d'un certain nombre de leurs droits (que nous avons déjà évoquée dans nos précédentes déclarations) mais dont la liste ne cesse malheureusement de s'allonger. Cette négation passe aussi très souvent par une impossibilité pour leurs représentants, pourtant légalement élus, de pouvoir travailler dans des conditions de transparence et d'équité.

Quelques exemples récents :

- La barre de la hors-classe nous est inconnue à l'entrée de cette CAPD ;
- Les demandes d'aménagement de postes ne nous ont été communiqués que lundi à 16h30, ne nous permettant pas de travailler sur ces documents ;
- L'information concernant la réunion pour le CAFIPEMF d'aujourd'hui n'est arrivée que lundi dans les écoles ;
- Le choix des supports pour les postes bloqués destinés aux stagiaires comporte un certain nombre d'écoles difficiles ou en REP et REP+, bien loin des recommandations ministérielles et qui risque de placer nos jeunes collègues dans des situations délicates ;
- Enfin, nous déplorons les mensonges et les contradictions de l'administration comme pour ce collègue reçu en entretien avec Mme Babin à qui l'on assure qu'il n'y a pas de suspension envisagée et qui reçoit une notification lui indiquant le contraire et datée du jour-même de l'entretien.

Nous aborderons en fin de séance le cas des collègues de l'école de Sammeron où, là encore, les contradictions et les abus ont été légion. Le SNUipp-FSU77 ne peut que déplorer une telle politique départementale qui contourne les procédures existantes pour sanctionner de manière détournée des collègues dont la culpabilité n'a pas été prouvée, ou qui n'ont même pas été mises en cause et ce sans attendre les résultats de l'enquête officielle. Nous regrettons que le choix de l'administration soit encore et toujours d'ouvrir le parapluie pour se protéger plutôt que de soutenir nos collègues. Pour le SNUipp-FSU77 cette affaire ne restera ni dans le cadre départemental ni dans celui de l'Education Nationale car elle ouvre la porte à trop d'abus possibles.

Nous sommes de plus en plus souvent saisis par des collègues pour des tensions et des conflits dans les équipes. Cette amplification n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat de leur ressenti face à un certain nombre de décisions prises par leur hiérarchie.

Nos collègues doivent se sentir soutenus et pouvoir travailler dans un climat serein et il est de votre devoir de rendre cela possible.

Je vous remercie